



N° 114 - 8 septembre 2020 - 13 h

État de situation

La mise à jour quotidienne des données et de l'état de situation régional est réalisée du lundi au vendredi sur le site Web du CIUSSS.

[> Voir l'état de situation sur le site Web](#)

santesaglac.gouv.qc.ca



Groupe Facebook officiel

Table des matières

COVID-19	1
Système d'alertes régionales et d'intervention graduelle à 4 paliers	1
Dépistage mensuel en CHSLD Calendrier de septembre	2
Espace employé	2
Transfert du Service de la rémunération et des avantages sociaux vers la Direction des ressources financières	2
Infrastructures	3
Fermeture de la rue Jacques-Cartier et entrave majeure sur le boulevard Talbot	3

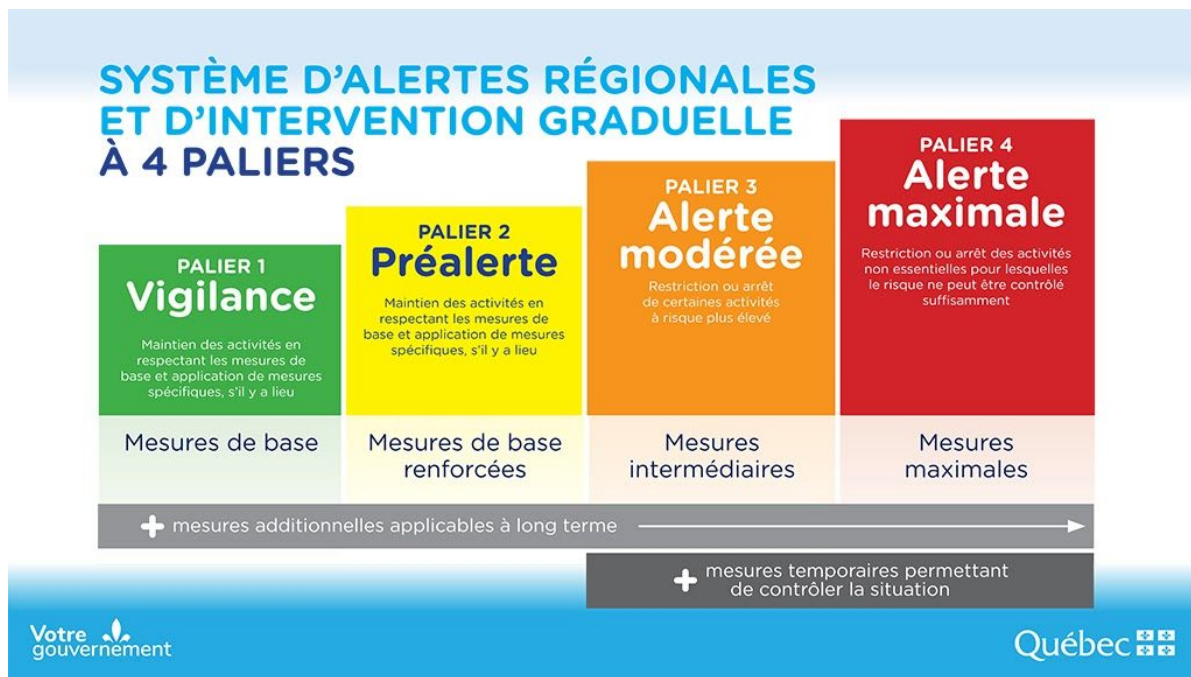
COVID-19

Système d'alertes régionales et d'intervention graduelle à 4 paliers

En vue d'une potentielle deuxième vague de la COVID-19, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, a dévoilé aujourd'hui le système d'alertes et d'interventions régionales développé par la Santé publique qui précisera, pour chacune des régions du Québec, les mesures additionnelles à déployer pour assurer la santé et la sécurité des Québécois au cours des prochains mois, au besoin.

Ainsi, s'il devient nécessaire d'intervenir davantage pour ralentir la transmission du virus dans une région du Québec, les mesures mises en place dépendent du niveau d'alerte atteint pour cette même région. Quatre paliers possibles d'alerte et d'intervention sont prévus :

- Vigilance (vert)
- Préalerte (jaune)
- Alerte modérée (orange)
- Alerte maximale (rouge)



Des mesures sanitaires seront associées à chaque palier d'alerte.

[> Pour consulter la carte interactive des paliers d'alertes par région, cliquer ici](#)

[> Pour plus d'information](#)

Dépistage mensuel en CHSLD | Calendrier de septembre

Le calendrier de septembre du dépistage mensuel en CHSLD est désormais disponible.

[> Consulter le calendrier de septembre](#)

Ces efforts de dépistage systématique seront répétés chaque mois pour une période indéterminée, conformément aux orientations ministérielles.

Nous vous remercions pour votre collaboration dans ce processus.

Espace employé

Transfert du Service de la rémunération et des avantages sociaux vers la Direction des ressources financières (DRF)

Au cours de l'année 2019, une analyse complète de la DRHCAJ a été effectuée et une réorganisation s'en est suivie. Compte tenu du contexte de grande transformation liée à cette réorganisation et de la pandémie, tous les changements en lien avec celle-ci n'ont pu être effectués. En juin dernier, les travaux ont repris afin de compléter la réflexion qui avait été entamée concernant le Service de la rémunération et ses avantages sociaux: la décision de transférer ce service a été retenue, ce qui permettra entre autres d'harmoniser les pratiques entre la paie, la rémunération et les avantages

sociaux et ainsi, faciliter l'opérationnalisation des processus. Afin d'assurer un transfert harmonieux, un comité de transfert DRF et DRHCAJ sera mis sur pied au cours des prochains jours. L'actualisation du transfert devrait se faire d'ici la période des Fêtes. L'information vous sera transmise progressivement.

[> Consulter la note de service](#)

Infrastructures

Fermeture de la rue Jacques-Cartier et entrave majeure sur le boulevard Talbot

Fermeture de la rue Jacques-Cartier

La rue Jacques-Cartier sera complètement fermée à la circulation entre les rues Saint-Vallier et Bégin. La circulation sera détournée par la rue Saint-Vallier.

Quand? Du mardi 8 septembre au lundi 14 septembre 2020

Entrave majeure boulevard Talbot

Le boulevard Talbot sera fermé à la circulation en direction nord entre le chemin Sydenham et la rue Jacques-Cartier Est. La circulation sera détournée par le chemin Sydenham.

Quand? Du mardi 8 septembre au vendredi 11 septembre 2020

Ces travaux sont tributaires des conditions météorologiques. Prévoyez vos déplacements en conséquence.

L'infolettre est publiée par le Service des communications et des affaires gouvernementales.

Vous avez des sujets à proposer?

Écrivez-nous à communications.ciuss02@ssss.gouv.qc.ca.

© CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean

PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE)

Tu vis de l'anxiété ou une situation personnelle ou professionnelle difficile?

Tu sens que tu as besoin d'aide et tu veux en parler?

Appelle le Programme d'aide aux employés (PAE). C'est un service gratuit et confidentiel.

418 690-2186